

Monsieur le Président ouvre la séance à 18h et donne lecture des procurations et des excusés.

<u>Présents</u>: FABRE Paul, DE VILLEBONNE Alain, ARAMAND Françoise, BARNOUIN Monique, BESTAGNO Michel, BRETTE Romain, D'AMATO Jacqueline, DE SABRAN PONTEVES Géraud, DECUIGNIERES Jacques, DELAYE Jean-Claude, DERANQUE Roger, DUMONTIER Rose-Marie, FORTIN Jean-Claude, FRANC Daniel, GRELET Béatrice, JEAN Geneviève, LAROCHE Franck, NATTA Jacques, , PEREZ Fernand, RAOUX Françoise, RICHAUD Joëlle, RISBOURG Grégory, ROBERT Jean-Louis, ROUZET Richard, RUFFINATTI Michel, TCHOBDRENOVITCH Robert et VITALE Bernadette.

<u>Procurations de</u>: AMOURDEDIEU - OLLIER Claudine à DE SABRAN PONTEVES Géraud, AUBOIS Pierre à FABRE Paul, BRABANT Jean-Marc à RAOUX Françoise, COUTON Géraldine à DUMONTIER Rose-Marie, FERETTI Alain à D'AMATO Jacqueline, GIRAUDON Josiane à ROBERT Jean-Louis, SERRA Catherine à ROUZET Richard.

<u>Absents et excusés</u>: ALLEGRE Sandrine, DECKER Marie, GENTY Guy, LOVISOLO Jean-François, MOURET Karine, NEGREL Stéphanie, RIOU Jean-Yves, SABATER Nicole, VACHIER MOULIN Christian;

Madame Béatrice GRELET est nommée secrétaire de séance

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Jacques, un grand merci de me recevoir chez toi, car tu es comme moi. C'est notre dernier mandat.

Vous comprendrez que c'est avec beaucoup d'émotion que je prends la parole devant vous pour notre dernier conseil communautaire de la mandature et le dernier en ce qui me concerne, j'insiste.

J'ai une pensée pour Nicole Sabater qui n'est pas des nôtres ce soir.

Quelques remerciements. Le premier à mon 1<sup>er</sup> vice-président, Guy Genty, fidèle, et toujours à mes côtés, dans le bon et surtout dans le mauvais. Sans oublier pour me remplacer pendant mes périodes de congés qu'il trouve lui très longues. Je remercie les vice-présidents, le bureau avec une mention spéciale pour les élus qui ne se représentent pas à la communauté:

Guy Genty, Béatrice Grelet, Monique Barnouin, Fernand Perez, Jacques Decuignières, Nicole Sabater, Henri Allègre et Roger Deranque.

Je remercie surtout l'ensemble des conseillers communautaires pour m'avoir soutenu et aidé sous ces mandats passés ensemble (enfin presque tous)

Je ne vous donnerai pas plus de détail. Je vais vous revoir le 3 avril au soir.

Je souhaite courage et réussite à ceux qui continuent l'aventure.

Et je ne peux pas finir ces quelques mots rapides sans avoir une pensée pour l'ensemble du personnel, pour leur sérieux, leur implication, et surtout pour certains, de m'avoir supporté pendant presque 20 ans.

## **DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

## 1. Rapport d'Orientation Budgétaire 2020

Rapporteur Robert Tchobdrenovitch Délibération 2020-012

Considérant que le débat sur les orientations budgétaires doit se tenir au sein du conseil communautaire dans les deux mois précédant l'examen du budget;

Considérant que ce débat est obligatoire pour COTELUB dans la mesure où elle comprend une commune de plus de 3 500 habitants ;

Considérant que le débat d'orientation budgétaire ne donne pas lieu à un vote mais qu'il doit être pris acte de ce débat par délibération ;

Considérant que ce débat se fait au regard du rapport d'orientation budgétaire joint présenté par Monsieur le Rapporteur

Monsieur le Rapporteur propose aux membres du Conseil communautaire de prendre acte du rapport d'orientation budgétaire et du débat sur ce dernier.

La présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) est réalisée par Madame la Directrice Générale Adjointe.

DGA: Il y a une possibilité de faire Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) et Vote du budget le même jour mais au cours de deux séances différentes.

Cette première séance est donc consacrée à la présentation du ROB.

Le taux de croissance présenté était prévu avant le coronavirus ; maintenant c'est plutôt 0,8 %.

Madame la DGA donne lecture des slides – un exemplaire du ROB est joint à la présente

Loi d'Orientation des Mobilités : EPCI, communautés de communes, Autorités Organisatrice des Mobilités ont 18 mois pour se prononcer sur le transfert de compétences et dans ce cas sur la définition du contour des compétences exercées par les intercommunalités, à défaut c'est une compétence régionale.

Zoom sur la Taxe d'Habitation (TH)

A partir de 2020 il y a une différentiation: TH résidence principale, TH résidence secondaire, TH logement vacant. Les collectivités ne pourraient pas toucher les taux de THLV, THRS ni GEMAPI

Pour ceux qui ont augmenté la TH entre 2017 et 2018, le taux de référence est celui de 2017 – application d'une pénalité. Le taux pivot – TFB

L'incidence pour COTELUB est estimée à 255 000 € par la DGFIP, mais la réalité ne sera connue qu'en novembre 2020.

Cette présentation est faite hors augmentation des taxes et sans informations sur les dotations.

Monsieur le Président présente les subventions et les contributions.

Robert Tchobdrenovitch présente les investissements.

Ce budget est un budget de transition qui ne fait que reprendre et proroger les décisions votées en 2019, cela permet de continuer à fonctionner malgré les élections municipales et intercommunales, des Décisions modificatives importantes pourront éventuellement être votées après les élections

Aucune question n'étant posée, il est procédé au vote.

La proposition est approuvée par 34 voix POUR Unanimité des suffrages

Aucune question diverse n'étant soulevée, la séance est levée à 18h55

Béatrice GRELET Secrétaire de Séance Paul FABRE Président